



2021-64

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 juillet à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 05/07/2021

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Michel BEGON, Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Valérie GAGNE, qui a donné procuration à Christine SIMON
Roland SEUX qui a donné procuration à Michel BEGON

OBJET : Subvention exceptionnelle à l'association K'RIEZ

Monsieur le Maire fait part de la demande de l'association K'RIEZ, pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle, justifiée par sa création récente.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DONNE son accord de versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € au profit de l'association K'RIEZ,
- INSCRIT cette somme au budget communal,
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 12/07/2021
Pour extrait certifié conforme